

## **Stéphane Rossini** *Conseiller national*

### **Formation continue : des actes !**

L'accélération de la mondialisation et des ajustements structurels de l'économie ; l'évolution permanente et rapide des marchés du travail ; l'extraordinaire développement des technologies ou l'allongement envisagé de l'activité professionnelle impliquent une mise à jour et une élévation du niveau des compétences. Désormais, la formation ne s'achèvera donc plus au premier diplôme. Elle s'étendra du «berceau au tombeau», intervenant tout au long du parcours professionnel.

Mais, comment le faire et dans quelles conditions ? C'est là que le bât blesse. Car, tous ne sont pas égaux. Nombreux sont les employeurs qui rechignent à cet investissement. Nombreux sont les employés sans décharge de temps ni compensation financière, donc sans soutien effectif, livrés à eux-mêmes. Par conséquent, les chanceux sont déjà les mieux lotis : personnes bien formées, hommes, postes hiérarchiquement élevés. Et puis, les formations favorisées sont celles de courte durée, à retour immédiat sur investissement, mais qui permettent rarement les réorientations nécessaires pour changer (deux à trois fois) de profession (ce qu'on nous prédit).

Dans ce contexte, j'ai demandé au Conseil fédéral d'édicter des dispositions pour que la population puisse bénéficier enfin de conditions adéquates pour entreprendre une formation continue de longue durée. Sans diminuer ou suspendre momentanément son activité, sans réduire les actuelles pénalisations financières (coûts directs et indirects), la formation continue demeurera pour beaucoup impossible à réaliser. Après les actions sur les structures, privilégions les mesures individuelles, dynamiques et stimulantes.

Concrètement, je propose l'instauration d'un congé-formation, financé par un régime spécifique, voire par un aménagement du régime des allocations pour perte de gain, dans le but de garantir aux personnes en formation un revenu de substitution indispensable, selon des modalités à définir. Le défi est de taille, car les compétences de chacun(e) sont des facteurs décisifs tant pour l'emploi que la cohésion sociale. Passons aux actes ; concrétisons les bonnes intentions ! La balle est dans le camp du Conseil fédéral, pour un véritable choix de société.

[Retour](#)